

Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 13

Votants: 14

Séance du 08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée le 08 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean-Claude LEVIS, Jean-Louis VERDET, Hervé SKUPSKI, François BARELLE, Mathieu CHAUDEZ, Florian DELAHAYE, Perrine COULOMB, Delphine DELANNOY, Yannick FRESKO, Christian PLANCKE, Jean-Louis LEGRIS, Alain JESSUS, Vincent CREPIN

Représentés: Rollin ROGER par Jean-Louis VERDET

Excuses:

Absents: Ludovic BOUHIER

Secrétaire de séance: Mathieu CHAUDEZ

Objet: Compte administratif 2023, compte de gestion 2023 et affectation des résultats - DE 2024 04

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis VERDET, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	88 501.33	18 824.74	0.00	18 824.74	88 501.33
Opérations de l'exercice	274 199.31	312 737.37	284 953.44	234 923.56	559 152.75	547 660.93
TOTAUX	274 199.31	401 238.70	303 778.18	234 923.56	577 977.49	636 162.26
Résultat de clôture	0.00	127 039.39	68 854.62	0.00	0.00	58 184.77
Restes à réaliser						
Besoin / excédent de financement Total						58 184.77
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						34 588.05

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

68.854,62	au compte 1068 (recette d'investissement)
58.184,77	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Objet: Vote des taux d'imposition 2024 - DE 2024 05

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, à l'unanimité, décide de maintenir les taux suivants pour l'année 2024 :

- taux de taxe sur le foncier bâti : 32.85
- taux de taxe sur le foncier non bâti : 35.15
- taux de taxe d'habitation : 10.55

Objet: Budget primitif 2024 - DE 2024 06

Monsieur le Maire propose le budget primitif 2024, qui s'élève, en dépenses comme en recettes, à :

- Section de fonctionnement : 377.791,13 €
- Section d'investissement : 232.194,33 €

Etant ici précisé que Monsieur François BARELLE, Maire-Adjoint et Président de l'Association "Les apiculteurs Neuvilleois" n'a pas pris part aux délibérations concernant le vote des subventions aux associations.

Le budget est voté à l'unanimité.

Objet: Questions diverses

- Madame Delphine DELANNOY informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la réparation du thermostat de l'église ainsi qu'à l'entretien des gouttières de l'église.
- Monsieur Hervé SKUSKI prend la parole en exposant la réunion relative aux ZAER (zone d'accélération des énergies renouvelables) : diffusion d'un Powerpoint reprenant l'ensemble du dossier de la Communauté Urbaine d'ARRAS.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40